**43ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(1-12 mai 2023)**

**Bahamas**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 3 mai 2023 (après-midi)

Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation des Bahamas pour la présentation de son rapport.

La France salue la ratification par les Bahamas de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et la volonté de coopération des autorités avec les mécanismes onusiens. Elle les encourage à mettre en œuvre les recommandations suivantes :

1/ Renforcer la prévention et la protection des femmes contre toutes les formes de violences et ratifier la Convention d’Istanbul ;

2/ Renforcer les capacités des autorités judiciaires en matière de lutte contre la traite d’êtres humains ;

3/ Poursuivre le moratoire sur la peine de mort mis en place en 2000 et envisager de ratifier le Deuxième protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits civils et politiques ;

4/ Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées./.

Je vous remercie./.